

Canevas

**CENTRE
PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE
de JOUR**



VALISANA

GRUPE HOSPITALIER
SAINT-LUC • UCL



Bienvenue

Madame, Monsieur,

Bienvenue au Canevas, le centre psychothérapeutique de jour de l'asbl Valisana.

Cette brochure a pour but de vous informer sur les modalités de travail psychothérapeutique proposées au Canevas.

Le Canevas accueille, du lundi au vendredi, toute personne en difficulté psychosociale. L'équipe thérapeutique propose un accompagnement personnalisé afin de faciliter des changements dans une perspective de résolution des impasses personnelles.

Un projet individuel est mis en œuvre au travers de la vie communautaire, d'activités socio-thérapeutiques et d'entretiens personnalisés.

L'équipe thérapeutique pluridisciplinaire travaille en collaboration avec votre psychiatre, vos autres intervenants psychosociaux et le réseau de la santé mentale, quand la situation le demande. Pour la continuité de vos soins, nous vous demandons d'avoir votre psychiatre-traitant à l'extérieur du Canevas.

Les prises en charge au Canevas, sont d'une durée de 6 mois, renouvelable.

La fréquentation du Centre, ou d'un autre centre de revalidation fonctionnelle bruxellois, ne peut dépasser une période de 5 ans : nous vous demandons donc de nous prévenir si vous avez fréquenté un autre centre avant votre arrivée au Canevas.

L'équipe du Canevas



Le trajet de soins au Canevas

Rendez-vous d'admission

Préalablement à votre entrée vous avez rencontré deux personnes de l'équipe lors d'un rendez-vous d'admission. Vous avez reçu la brochure d'activités et le règlement du Canevas.

Les premiers jours

Lors de votre arrivée, vous êtes invité.e à participer à la réunion d'accueil quotidienne, autour d'une tasse de café ou de thé. Au cours de cette réunion, nous vous souhaitons la bienvenue et vous présentons l'équipe dans son ensemble.

Ce même jour, nous finalisons l'aspect administratif de votre admission : vous rencontrerez un assistant social qui remplira avec vous une fiche signalétique reprenant des informations administratives et personnelles. Nous vous demandons d'apporter 3 vignettes de mutuelle ainsi qu'une provision de 50€ qui vous sera restituée en fin de séjour, après épuration d'éventuelles dettes. Nous vous aiderons égale-

ment à compléter le document de demande de prise en charge par votre mutuelle pour un séjour de 6 mois, renouvelable en fonction du projet individuel établi, ainsi qu'une convention individuelle.

Dès ce premier jour, vous avez la possibilité de participer aux activités proposées ce jour-là. Dans les premiers jours vous rencontrerez notre médecin psychiatre qui fera connaissance avec vous et reprendra avec vous votre parcours.

Enfin, vous aurez l'occasion de participer au groupe des entrants mis en place pour accueillir les nouveaux, pour les informer et pour répondre à leurs questions.

Au début du séjour, nous vous invitons à prendre le temps de vous familiariser avec le fonctionnement du Canevas, les activités et les personnes. Un point sur votre situation et votre début de séjour sera fait avec vous deux mois après votre arrivée.

Le séjour

La vie communautaire

La vie communautaire est un des aspects importants du séjour au Canevas. Nous insistons sur la convivialité entre tous.

Tous les jours nous commençons la journée par la réunion d'accueil, un petit groupe se soucie de la préparation du repas commun et la journée se termine par un goûter. Tout au long de la journée, les locaux et le jardin servent de lieu d'échange, de partage, de jeux, d'activités, d'initiatives des uns et des autres.

Une fois par mois, nous organisons une Assemblée Communautaire pour discuter de la vie quotidienne dans la maison : fonctionnement, projets, difficultés, changements, ...

Le projet individuel

Dans les deux semaines après votre admission, un membre de l'équipe sera désigné pour être votre référent.e. Il/elle vous suivra



tout au long de votre passage au Canevas. C'est avec lui/elle que vous établirez votre projet individuel. Il/elle est l'intermédiaire entre vous et l'ensemble de l'équipe thérapeutique.

Il est aussi possible d'avoir des rencontres individuelles de manière ponctuelle avec d'autres thérapeutes, en fonction de la demande.

Les activités socio-thérapeutiques

L'offre d'activités est variée. Elles sont autant de situations propices à un travail intrapsychique personnel et à la mise en chantier du projet individuel.



Elles se déroulent en petits groupes avec un ou plusieurs thérapeutes. La plupart ont lieu dans les locaux du Canevas, d'autres se font à l'extérieur.

Tous les 5 mois, nous ferons avec vous le point sur votre situation et sur votre séjour.

La fin de séjour

Votre séjour se termine lorsque vous vous sentez prêt.e à envisager un nouveau projet, sans l'appui du Canevas, et en tous cas (sauf exceptions) au bout de 5 ans de séjour.

Vous pouvez décider de mettre un terme au séjour (et ce même avant le terme de l'accord de prise en charge).

Il se peut aussi que l'équipe thérapeutique estime que l'offre du Canevas ne correspond plus à votre situation et qu'une prolongation du séjour n'est pas à envisager. La recherche d'autres alternatives est alors mise en œuvre ensemble.

Dans tous les cas, nous vous accompagnons dans la mise en place de projets après le séjour au Canevas.

L'équipe thérapeutique

L'équipe du Canevas est composée d'un psychiatre, de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmier.e.s psychiatriques, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'un.e logopède et d'un.e animateur.ice.

Nous travaillons toute l'année avec des stagiaires des différentes professions.



Les horaires

Le Canevas est ouvert du lundi au vendredi toute l'année sans interruption, à l'exception des jours fériés légaux.

Les lundis, mercredis et jeudis, nous vous accueillons de 8h30 à 16h45.

Les mardis et vendredis de 9h à 16h45.

La journée commence avec une petite réunion d'accueil :

Lundi, mercredi et jeudi	de 9h à 9h20
Mardi et vendredi	de 10h30 à 10h50

A 12h30, nous prenons un repas préparé par l'équipe du jour pour le nombre de personnes présentes avant la fin de la réunion d'accueil du matin.

Si vous arrivez en retard, un pique-nique est prévu.

Tous les jours, nous clôturons la journée par un goûter de 16h à 16h45.

Le rythme de fréquentation du Canevas varie en fonction du moment du séjour ainsi que des projets individuels mis en place. Dans un premier temps, nous vous demandons une présence de 4 à 5 jours.

Nous vous demandons de respecter un minimum de 6h30 de présence par jour. Si exceptionnellement vous ne pouvez pas respecter cet engagement, nous vous demandons de prévenir votre référent.e ou une personne de l'équipe.

En cas d'absence imprévue, contactez-nous par téléphone.

Signalez toujours au bureau votre arrivée tardive ou votre départ anticipé.

PROGRAMME JOURNALIER

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h30					
09h00	Réunion d'accueil		Réunion d'accueil	Réunion d'accueil	
09h30					
10h00					
10h30		Réunion d'accueil			Réunion d'accueil
11h00					
11h30					
12h00					
12h30	Repas				
13h00					
13h30					
14h00					
14h30					
15h00					
15h30					
16h00	Goûter				
16h30					
17h00					



La vie au Canevas

Les activités socio-thérapeutiques

Vous êtes libres de vous inscrire aux activités ou de ne pas vous y inscrire. Le tableau d'inscription se trouve dans la salle à manger. En général, l'inscription se fait le jour-même.

Il est possible de vous désister et dans ce cas, vous devez prévenir au plus tôt une personne responsable de cette activité pour qu'elle puisse réorganiser l'activité au besoin. Nous vous demandons de barrer votre prénom, sans l'effacer.

Si lors d'une activité extérieure à laquelle vous étiez préalablement inscrit.e, vous ne venez pas et que cette activité a nécessité un engagement financier ou autre, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'activité extérieure suivante. Un désistement de dernière minute est souvent fâcheux pour l'ensemble du groupe et les frais sont alors perdus pour l'ensemble de la communauté. Les frais liés aux activités sont financés par les 4€ de chacun (voir § participation aux frais)

Nous proposons des activités dans différents domaines. Une brochure plus détaillée vous a été remise lors du rendez-vous d'admission.

- **Ateliers créatifs**
(atelier libre, découverte technique, calligraphie, etc.)
- **Activités corporelles**
(relaxation, gymnastique, marche, danse, piscine, sports collectifs, chants, hippothérapie, etc.)
- **Ateliers d'expression**
(écoute musicale, collage, écriture, parole, récits de vie, histoires de famille, histoires corporelles, percussions, etc.)
- **Ateliers sociaux**
(cuisine et saveurs, jardinage, vision d'un DVD, groupe santé, accueil des entrants, groupe des sortants, visites d'expositions, cinéma, excursions, etc.)

Ces ateliers se déroulent à des fréquences différentes. Certains sont hebdomadaires, d'autres sont mensuels ou encore se réalisent sous forme de cycles.



La durée des ateliers ainsi que le nombre minimal et maximal de participants sont déterminés par le type d'atelier et les thérapeutes responsables de l'activité. Certaines activités se font en groupe fermé (histoire corporelle, histoire de famille, hippothérapie, etc.).

Chaque semaine, un programme des activités de la semaine est affiché au tableau.

Une fois par mois une Assemblée Communautaire est organisée.

Les services cuisine-vaisselle

Tous les jours une équipe de 4 à 5 personnes prépare le repas pour l'ensemble de la communauté. Elle

propose le menu du jour, fait les courses, s'occupe de la préparation du repas et de son bon déroulement. L'activité se termine par la vaisselle et le rangement de la salle à manger.

Cette activité donne l'occasion de s'impliquer dans le fonctionnement collectif.

L'inscription et la participation à ce service sont obligatoires pour tous. Le nombre d'inscriptions varie en fonction du nombre de jours de présence par mois, avec un maximum de 2 cuisines par mois.

Chacun.e est invité.e à s'inscrire sur le tableau « cuisine-vaisselle » et à s'engager à être présent.e le jour de son service. Vous pouvez choisir la date.

Si vous êtes absent.e le jour de votre service de cuisine, une « dette » de cuisine vous sera comptabilisée, à rattraper dans le courant du mois suivant (sauf certificat médical).

Dans le cas où vous savez que vous ne pourrez pas assurer votre service, nous vous demandons de trouver un.e remplaçant.e.

Des membres de l'équipe gèrent le tableau des inscriptions. N'hésitez pas à aller à leur rencontre.

Séances individuelles

Sur demande personnelle ou proposition de l'équipe thérapeutique, vous pouvez bénéficier de rendez-vous individuels avec tous les professionnels (ce suivi ne peut remplacer le suivi individuel extérieur):

- entretiens médicaux avec la psychiatre et/ou un.e infirmier.e;
- entretiens individuels avec un membre de l'équipe thérapeutique;
- entretiens familiaux;
- entretiens avec un.e assistant.e social.e;
- travail corporel

- avec un.e kinésithérapeute;
- logopédie individuelle avec le.a logopède;
- entretien individuel avec un.e psychologue;
- entretien individuel avec un.e ergothérapeute.

Des entretiens de référence sont prévus régulièrement pour soutenir le projet thérapeutique individuel.

Participation aux frais

- Un forfait de 4€ par jour est demandé, ce forfait comprend les participations aux activités externes ainsi que les repas.
- Possibilité de régler mensuellement par compte bancaire, ou hebdomadairement en cash.
- 50,00 € sont demandés à l'entrée comme caution.

Une facture mensuelle est remise individuellement.

Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser au coordinateur.

Divers

Soyez vigilant.e à vos effets personnels : argent, sacs à mains, smartphone, etc, ...

La maison décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les effets personnels peuvent être déposés au bureau pendant certaines activités :

- quand vous êtes de cuisine
- quand vous allez en activité à l'extérieur du centre (marche, badminton, piscine)

Les objets trouvés dans la maison sont à remettre au bureau.

Les livres, les BD, les jeux et les journaux restent dans la maison. Il n'y a pas de prêt possible ; tout comme on ne coupe pas dans les journaux (il y a toujours possibilité de faire une copie d'un article au bureau).

L'espace informatique du salon est accessible à tous, pour une utilisation partagée. Nous vous invitons à lire la charte pour un usage convivial.





Les règles au Canevas

Vivre ensemble suppose l'établissement d'une série de règles.

Règle de respect, de convivialité, de non-violence



La violence physique et verbale contre soi ou autrui, le harcèlement moral et sexuel, menaces ou propos racistes, le vol ... ne sont pas admis au Canevas.



En cas de dégradation matérielle estimée volontaire par l'équipe, celle-ci peut exiger le remboursement des dégâts.



Le Canevas ne peut servir de lieu de commerce.



La prise, la circulation et la demande de médicaments non prescrits, d'alcool, et de drogue sont interdites dans la maison*.

* Est responsable celui qui en distribue, en vend, en consomme ainsi que celui qui en demande. De la même façon, nous vous demandons de ne pas fréquenter le centre sous l'influence de ces substances. Nous vous inviterons à rentrer chez vous pour la journée le cas échéant.

Règles de la maison

→ L'horaire doit être respecté et toute modification devra être préalablement discutée avec le.a référent.e ou avec un membre de l'équipe.

Nous vous demandons de prévenir avant 9h20 (les lu-me-je) ou avant 10h50 (les ma-ve) si vous êtes absent.e. Dans ce cas-là, la participation aux frais de la journée ne sera pas comptabilisée.

Pour des raisons de sécurité, nous vous remercions de passer par le bureau en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

→ L'engagement et l'inscription aux cuisines-vaisselles **est obligatoire.**

→ Les réunions du matin (9h lu, me, je ou 10h30 ma, ve) **sont obligatoires** pour les personnes présentes dans la maison.

→ Les réunions communautaires (une fois/mois) **sont obligatoires** pour les personnes présentes dans la maison.

→ **Interdiction de fumer dans la maison.**

Si vous souhaitez fumer, vous pouvez le faire sous le préau ou dans le jardin.

Règles d'hygiène et prévention des infections

- Les règles de base d'hygiène sur soi, envers autrui et envers le matériel de la maison sont de rigueur.
- Les microbes font partie de notre vie: beaucoup sont inoffensifs, certains sont nécessaires, mais d'autres peuvent s'avérer dangereux.

Les microbes qui provoquent des infections sont principalement transmis par les mains. Les soignants doivent donc avoir les mains propres lorsqu'ils soignent un patient; mais l'hygiène des mains, ce n'est pas uniquement l'affaire

des soignants: cela vous concerne également en tant que patient.

En effet, vous pouvez vous aussi transmettre des microbes à d'autres patients dans la maison. Il est nécessaire de se désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique ou avec du savon et du papier avant les repas, en sortant des toilettes, avant et après une activité.

Au sein de l'institution, une équipe de prévention et de contrôle des infections surveille les infections; il est important, pour la sécurité de tous, de suivre leurs conseils.



Accès au site

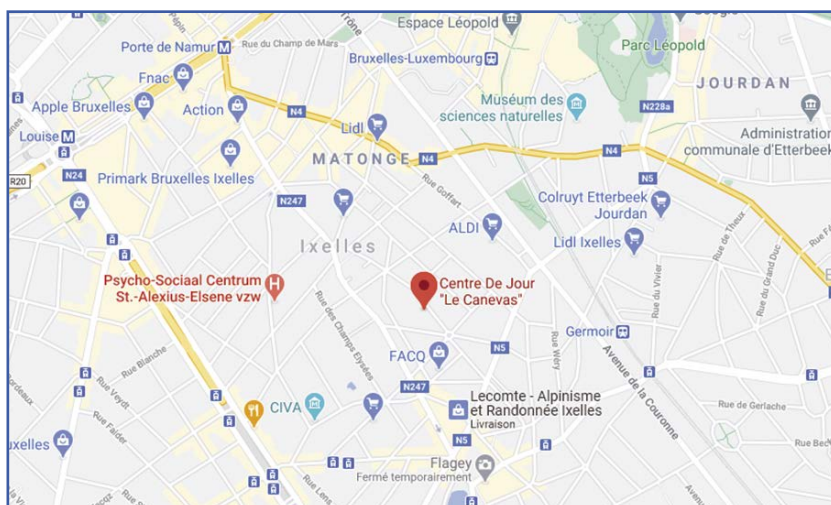
Centre de jour Le Canevas

Rue du Collège 55
1050 Bruxelles
02/645.00.70

Vous avez accès au Canevas :

- Métro ligne 2 & 6 - arrêt Porte de Namur - correspondance 54,71
- Bus 54 & 71 - arrêt Fernand Cocq
- Bus 38 & 60 - arrêt Malibrant
- Tram 81 - arrêt Flagey
- Gares à proximité : Bruxelles-Luxembourg et Gerموir

www.sanatia.be





Canevas